

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**CESS : BUREAUTIQUE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

**CODE : 75 41 20 U21 D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 mars 2016,  
sur avis conforme du Conseil général**

# CESS : BUREAUTIQUE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques ;
- ◆ de rechercher et recueillir des informations ;
- ◆ de réaliser et présenter des documents de qualité ;
- ◆ de traiter et présenter des données (grandeurs et unités, tableaux, graphiques) avec rigueur.
- ◆ de présenter des informations sous forme de diaporama.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ manipuler des expressions littérales en vue de les factoriser et/ou de les simplifier ;
- ◆ utiliser la conversion de la notation scientifique et décimale ;
- ◆ résoudre une équation, une inéquation du premier degré à une inconnue ;
- ◆ représenter le graphique des fonctions de référence pour :
  - $x \rightarrow x$
  - $x \rightarrow \frac{1}{x}$
  - $x \rightarrow x^2$
  - $x \rightarrow x^3$
- ◆ lire et interpréter le graphique d'une fonction continue dans un intervalle.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>3.1. Dénomination des cours</b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Laboratoire d'informatique	CT	S	64
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	16
<b>Total des périodes</b>			<b>80</b>

### 4. PROGRAMME

*A partir d'un système informatique opérationnel et en utilisant les commandes appropriées,*

l'étudiant sera capable :

#### **Pour les notions générales :**

- ◆ d'utiliser les périphériques d'entrée et de sortie ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités de base, notamment :
  - la gestion de l'arborescence des dossiers,
  - l'exécution de logiciels et l'utilisation de leur aide,
  - la reconnaissance des extensions et des types de fichiers,
  - la création de fichiers et leur gestion (enregistrement, copie, suppression, déplacement, ...),
  - des accessoires (calculatrice, bloc-notes, ...).

#### **Pour l'utilisation d'Internet :**

- ◆ d'identifier les éléments constituant une adresse Internet ;
- ◆ d'accéder à des sites sur base de leur adresse ;
- ◆ d'utiliser ses fonctionnalités (hyperliens, outils de navigation, moteurs de recherche) ;
- ◆ de gérer les favoris et l'historique ;
- ◆ de sélectionner et copier des éléments (image, texte...).

### **Pour l'utilisation d'un traitement de texte**

- ◆ d'identifier l'environnement (rubans, fenêtre, barres, mode d'affichage, règles...);
- ◆ de créer et de manipuler un texte (mise en forme des caractères et paragraphes, déplacement, ...);
- ◆ de mettre en page un document (marges, saut de page, numérotation automatique des pages, notes de bas de page, en-tête et pied de page, ...);
- ◆ d'insérer des images et des tableaux en sélectionnant l'habillage texte adéquat;
- ◆ d'insérer une table des matières automatique;
- ◆ d'enregistrer un document et paramétrer son impression.

### **Pour l'utilisation d'un tableur**

- ◆ d'identifier l'environnement (rubans, fenêtre, classeur, feuilles, barres...);
- ◆ de manipuler des données (types de données, encodage, mises en forme, copie, déplacement, suppression);
- ◆ de copier le contenu de cellules en appliquant la notion de référence relative ou de référence absolue;
- ◆ de créer et de manipuler feuilles et classeurs (organisation, enregistrement, définition de noms);
- ◆ de créer des formules incluant des fonctions prédéfinies dans le logiciel;
- ◆ de représenter des résultats sous forme graphique;
- ◆ d'enregistrer des données ou des graphiques et de paramétrer leur impression.

### **Pour l'utilisation d'un logiciel de présentation**

- ◆ d'identifier l'environnement (rubans, fenêtre, présentation, diapositive, barres...);
- ◆ de créer et de mettre en forme un ensemble de diapositives afin de réaliser une présentation en tenant compte des facteurs influençant la communication;
- ◆ d'animer des objets (tableaux, graphiques, images...);
- ◆ d'insérer des transitions;
- ◆ d'enregistrer un diaporama et de paramétrer son impression.

## 5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*à partir d'un système informatique opérationnel et des logiciels adéquats et en utilisant les commandes appropriées,*

- ◆ de rechercher et de récupérer des informations sur Internet en utilisant des critères adaptés ;
- ◆ d'éditer et de mettre en forme un document en y ajoutant des éléments externes (texte, image, tableau) ;
- ◆ de traiter des données et d'en présenter les résultats ;
- ◆ de créer une présentation homogène de trois diapositives ;
- ◆ d'enregistrer et d'imprimer un document en tout ou en partie.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le choix des techniques ;
- ◆ le respect du temps alloué.

## 6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

## 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas avoir plus de deux étudiants par poste de travail.